

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le

ID : 078-217801968-20200318-2020_10-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de DAVRON

Numéro SIRET : **21780196800017**

POSTE COMPTABLE : **TRESORERIE DE MAULE**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNE

ANNEE 2020

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Code INSEE
78196Mairie de DAVRON
BUDGET COMMUNE

Affiché le

BP

ID : 078-217801968-20200318-2020_10-DE

I - INFORMATIONS GENERALES

I

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : COMMUNAUTE DE COMMUNES GALLY MAULDRE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	47,63%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	215,04%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	348,86%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2019 après le vote du compte administratif 2019.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****VUE D'ENSEMBLE****A1****FONCTIONNEMENT**

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	472 995,42	438 037,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 34 958,42

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	472 995,42	472 995,42
--	------------	------------

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	2 156 373,15	2 023 080,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 133 293,15

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	2 156 373,15	2 156 373,15
---	--------------	--------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	2 629 368,57	2 629 368,57
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	70 200,00	0,00	84 050,00		84 050,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	156 513,81	0,00	163 700,00		163 700,00
014	Atténuations de produits	52 241,00	0,00	52 241,00		52 241,00
65	Autres charges de gestion courante	24 990,00	0,00	26 010,00		26 010,00
Total des dépenses de gestion courante		303 944,81	0,00	326 001,00		326 001,00
66	Charges financières	20 000,00	0,00	12 000,00		12 000,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			5 694,42		5 694,42
Total des dépenses réelles de fonctionnement		323 944,81	0,00	343 695,42		343 695,42
023	Virement à la section d'investissement (5)	35 000,00		128 000,00		128 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	1 300,00		1 300,00		1 300,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		36 300,00		129 300,00		129 300,00
TOTAL		360 244,81	0,00	472 995,42		472 995,42

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

472 995,42

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	18 700,00	0,00	21 800,00		21 800,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	15 000,00	0,00	23 000,00		23 000,00
73	Impôts et taxes	207 478,00	0,00	321 187,00		321 187,00
74	Dotations, subventions et participations	28 671,00	0,00	21 700,00		21 700,00
75	Autres produits de gestion courante	51 650,00	0,00	49 450,00		49 450,00
Total des recettes de gestion courante		321 499,00	0,00	437 137,00		437 137,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	1 800,00	0,00	900,00		900,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		323 299,00	0,00	438 037,00		438 037,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00		0,00
TOTAL		323 299,00	0,00	438 037,00		438 037,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

34 958,42

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

472 995,42

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

129 300,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	39 970,00	0,00	26 123,15		26 123,15
204	Subventions d'équipement versées		0,00	120 000,00		120 000,00
21	Immobilisations corporelles	133 177,44	0,00	22 000,00		22 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	1 317 686,00	0,00	810 000,00		810 000,00
	Total des dépenses d'équipement	1 490 833,44	0,00	978 123,15		978 123,15
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	30 150,00	0,00	598 250,00		598 250,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
	Total des dépenses financières	30 150,00	0,00	598 250,00		598 250,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	512 000,00	0,00	550 000,00		550 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 032 983,44	0,00	2 126 373,15		2 126 373,15
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	146 140,00		30 000,00		30 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	146 140,00		30 000,00		30 000,00
	TOTAL	2 179 123,44	0,00	2 156 373,15		2 156 373,15

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 156 373,15

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	153 030,00	0,00	609 900,00		609 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 155 186,00	0,00	684 250,00		684 250,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	1 308 216,00	0,00	1 294 150,00		1 294 150,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	5 600,10	0,00	8 300,00		8 300,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	40 000,00	0,00	70 000,00		70 000,00
138	Autres		0,00	0,00		0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 250,00	0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions	15 000,00		0,00		0,00
	Total des recettes financières	62 850,10	0,00	78 300,00		78 300,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	512 000,00	0,00	491 330,00		491 330,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 883 066,10	0,00	1 863 780,00		1 863 780,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	35 000,00		128 000,00		128 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	1 300,00		1 300,00		1 300,00
041	Opérations patrimoniales (4)	146 140,00		30 000,00		30 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	182 440,00		159 300,00		159 300,00
	TOTAL	2 065 506,10	0,00	2 023 080,00		2 023 080,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

133 293,15

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 156 373,15

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

129 300,00

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le

BP 2020

ID : 078-217801968-20200318-2020_10-DE

Mairie de DAVRON - 78 - BUDGET COMMUNE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	84 050,00		84 050,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	163 700,00		163 700,00
014	Atténuations de produits	52 241,00		52 241,00
65	Autres charges de gestion courante	26 010,00		26 010,00
66	Charges financières	12 000,00	0,00	12 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	1 300,00	1 300,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	5 694,42		5 694,42
023	Virement à la section d'investissement		128 000,00	128 000,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	343 695,42	129 300,00	472 995,42

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

472 995,42

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	598 250,00	0,00	598 250,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	26 123,15	0,00	26 123,15
204	Subventions d'équipements versés	120 000,00	0,00	120 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	22 000,00	9 360,00	31 360,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	810 000,00	20 640,00	830 640,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	550 000,00	0,00	550 000,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	2 126 373,15	30 000,00	2 156 373,15

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 156 373,15

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	21 800,00		21 800,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	23 000,00		23 000,00
73	Impôts et taxes	321 187,00		321 187,00
74	Dotations, subventions et participations	21 700,00		21 700,00
75	Autres produits de gestion courante	49 450,00	0,00	49 450,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	900,00	0,00	900,00
	Recettes de fonctionnement - Total	438 037,00	0,00	438 037,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 34 958,42

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 472 995,42

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	8 300,00	0,00	8 300,00
13	Subventions d'investissement	609 900,00	0,00	609 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	684 250,00	0,00	684 250,00
18	Compte de liaison : affectation (7)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	30 000,00	30 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (8)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		1 300,00	1 300,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	491 330,00	0,00	491 330,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		128 000,00	128 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	1 793 780,00	159 300,00	1 953 080,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 133 293,15

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 70 000,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 156 373,15

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	70 200,00	84 050,00	
60611	Eau et assainissement	800,00	800,00	
60612	Énergie - Électricité	18 000,00	15 000,00	
60621	Combustibles	200,00	200,00	
60622	Carburants	800,00	800,00	
60623	Alimentation	200,00	200,00	
60624	Produits de traitement		200,00	
60628	Autres fournitures non stockées		0,00	
60631	Fournitures d'entretien	100,00	150,00	
60632	Fournitures de petit équipement	3 000,00	3 000,00	
60633	Fournitures de voirie	2 500,00	2 500,00	
60636	Vêtements de travail	300,00	300,00	
6064	Fournitures administratives	1 000,00	800,00	
6068	Autres matières et fournitures	500,00	400,00	
611	Contrats de prestations de services	1 000,00	3 000,00	
6135	Locations mobilières	2 500,00	3 800,00	
61521	Terrains	1 500,00	1 500,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	500,00	500,00	
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	500,00	500,00	
615231	Entretien et réparations voiries	2 000,00	2 000,00	
615232	Entretien et réparations réseaux		0,00	
61551	Matériel roulant	1 500,00	6 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	800,00	1 000,00	
6156	Maintenance	1 200,00	11 200,00	
6161	Assurance multirisques	4 100,00	4 100,00	
617	Etudes et recherches	1 000,00	1 000,00	
6182	Documentation générale et technique	500,00	500,00	
6184	Versements à des organismes de formation		500,00	
6188	Autres frais divers	200,00	100,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 000,00	1 000,00	
6226	Honoraires	200,00	200,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 000,00	5 000,00	
6228	Divers		100,00	
6232	Fêtes et cérémonies	7 500,00	8 000,00	
6237	Publications	3 000,00	2 000,00	
6238	Divers	1 000,00	400,00	
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	1 000,00	
6262	Frais de télécommunications	1 600,00	1 300,00	
627	Services bancaires et assimilés	2 500,00	1 500,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	500,00	500,00	
6288	Autres services extérieurs	1 200,00	1 200,00	
63512	Taxes foncières	2 000,00	1 800,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	156 513,81	163 700,00	
6218	Autre personnel extérieur	763,81	0,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	100,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	2 000,00	2 000,00	
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	300,00	300,00	
6411	Personnel titulaire	68 000,00	68 000,00	
6413	Personnel non titulaire	41 000,00	46 000,00	
64162	Emplois d'avenir		0,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	21 000,00	21 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	18 000,00	18 000,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	2 000,00	2 000,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	3 000,00	6 000,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	350,00	300,00	
014	Atténuations de produits	52 241,00	52 241,00	
739221	FNGIR	52 241,00	52 241,00	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
65	Autres charges de gestion courante	24 990,00	26 010,00	
6531	Indemnités	14 000,00	14 000,00	
6533	Cotisations de retraite	600,00	600,00	
6553	Service d'incendie	9 900,00	10 000,00	
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	160,00	0,00	
65548	Autres contributions		500,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	330,00	900,00	
65888	Autres		10,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		303 944,81	326 001,00	
66	Charges financières (b)	20 000,00	12 000,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	20 000,00	12 000,00	
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		5 694,42	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		323 944,81	343 695,42	
023	Virement à la section d'investissement	35 000,00	128 000,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	1 300,00	1 300,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	1 300,00	1 300,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		36 300,00	129 300,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		36 300,00	129 300,00	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		360 244,81	472 995,42	

+

RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
-----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	472 995,42
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Mairie de DAVRON - 78 - BUDGET COMMUNE

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	18 700,00	21 800,00	
6096	d'approvisionnements non stockés		0,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	17 000,00	21 000,00	
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	1 700,00	800,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	15 000,00	23 000,00	
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	2 000,00	2 000,00	
706811	Redevance d'assainissement collectif		8 000,00	
70688	Autres prestations de services	13 000,00	13 000,00	
73	Impôts et taxes	207 478,00	321 187,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	148 291,00	146 000,00	
73211	Attribution de compensation	11 187,00	11 187,00	
7338	Autres taxes		108 000,00	
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	8 000,00	8 000,00	
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de pu	40 000,00	48 000,00	
74	Dotations, subventions et participations	28 671,00	21 700,00	
7411	Dotation forfaitaire	18 700,00	13 500,00	
74121	Dotation de solidarité rurale	4 500,00	4 600,00	
744	FCTVA	950,00	500,00	
74712	Emplois d'avenir		0,00	
74718	Autres	700,00	100,00	
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe profession	1 255,00	0,00	
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes fo		1 000,00	
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'hal	2 566,00	2 000,00	
7488	Autres attributions et participations		0,00	
75	Autres produits de gestion courante	51 650,00	49 450,00	
752	Revenus des immeubles	43 450,00	43 450,00	
7588	Autres produits divers de gestion courante	8 200,00	6 000,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		321 499,00	437 137,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	1 800,00	900,00	
7713	Libéralités reçues	1 800,00	900,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		323 299,00	438 037,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	
722	Immobilisations corporelles		0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		323 299,00	438 037,00	

+

RESTES A REALISER 2019 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

34 958,42

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

472 995,42

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le

BP 2020

ID : 078-217801968-20200318-2020_10-DE

Mairie de DAVRON - 78 - BUDGET COMMUNE

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	39 970,00	26 123,15	
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	25 600,00	20 623,15	
2031	Frais d'études	9 480,00	3 000,00	
2033	Frais d'insertion	1 890,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	3 000,00	2 500,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		120 000,00	
2041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations		120 000,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	133 177,44	22 000,00	
2111	Terrains nus	13 000,00	0,00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie		0,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 200,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains		1 000,00	
21311	Hôtel de ville	4 876,04	0,00	
21316	Équipements du cimetière	1 000,00	1 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	95 243,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des con	1 000,00	13 000,00	
2151	Réseaux de voirie		0,00	
2152	Installations de voirie		0,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	2 000,00	1 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		1 000,00	
2182	Matériel de transport	10 000,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 000,00	1 000,00	
2184	Mobilier	2 858,40	3 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 000,00	1 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 317 686,00	810 000,00	
2313	Constructions		82 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	1 317 686,00	728 000,00	
Total des dépenses d'équipement		1 490 833,44	978 123,15	
16	Emprunts et dettes assimilées	30 150,00	598 250,00	
1641	Emprunts en euros	27 900,00	430 000,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 250,00	2 250,00	
16871	Etat et établissements nationaux		166 000,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	
Total des dépenses financières		30 150,00	598 250,00	
45812	Opé. pour compte de tiers n° 2 (6)	512 000,00	550 000,00	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		512 000,00	550 000,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		2 032 983,44	2 126 373,15	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	
	Charges transférées (9)		0,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains		0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00	
041	Opérations patrimoniales (10)	146 140,00	30 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	71 440,00	9 360,00	
21318	Autres bâtiments publics	74 700,00	0,00	
2313	Constructions		2 640,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques		18 000,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		146 140,00	30 000,00	

Mairie de DAVRON - 78 - BUDGET COMMUNE

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	153 030,00	609 900,00	
1313	Départements	35 800,00	158 900,00	
1318	Autres	86 700,00	240 000,00	
1321	Etat et établissements nationaux		0,00	
1322	Régions	15 000,00	47 000,00	
1323	Départements	15 530,00	164 000,00	
1328	Autres		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 155 186,00	684 250,00	
1641	Emprunts en euros	1 155 186,00	682 000,00	
16871	Etat et établissements nationaux		2 250,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		1 308 216,00	1 294 150,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	45 600,10	78 300,00	
10222	F.C.T.V.A.	5 100,10	7 700,00	
10226	Taxe d'aménagement	500,00	600,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	40 000,00	70 000,00	
138	Autres subventions d'investissement non transférables		0,00	
1383	Départements		0,00	
1388	Autres		0,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 250,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
2031	Frais d'études		0,00	
024	Produits de cessions	15 000,00	0,00	
Total des recettes financières		62 850,10	78 300,00	
45822	Opé. pour compte de tiers n° 2 (5)	512 000,00	491 330,00	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		512 000,00	491 330,00	
TOTAL RECETTES REELLES		1 883 066,10	1 863 780,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	35 000,00	128 000,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	1 300,00	1 300,00	
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	300,00	1 000,00	
2804411	Subv nature org publics - Biens mobiliers, matériel et étude	1 000,00	300,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		36 300,00	129 300,00	
041	Opérations patrimoniales (9)	146 140,00	30 000,00	
2031	Frais d'études	125 940,00	30 000,00	
2033	Frais d'insertion	20 200,00	0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		182 440,00	159 300,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		2 065 506,10	2 023 080,00	

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Mairie de DAVRON - 78 - BUDGET COMMUNE

Affiché le

BP 2020

ID : 078-217801968-20200318-2020_10-DE

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

+

RESTES A REALISER 2019 (10)

0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

133 293,15

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 156 373,15

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Mairie de DAVRON - 78 - BUDGET COMMUNE

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	IV
CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

519	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
					Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
	Crédits de trésorerie (Total)						

Envoyé en préfecture le 18/03/2020
 Reçu en préfecture le 18/03/2020
 Affiché le
 ID : 078-217801968-20200318-2020_10-DE

(1) Circulaire n° NOR : INTB900071C du 22/02/1989.
 (2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
 (3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

IV
A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 500 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 500 000,00									
21481618801	CA D'ILE DE FRANCE	30/04/2003		30/04/2016	300 000,00 F	F		4.32	4.08707		A	P	N	A-1
00000642021	SA CA ILE DE FRANCE	04/07/2015		25/12/2015	200 000,00 F	F		1.62	1.63035		T	X	N	A-1
00001052408	SA CA ILE DE FRANCE	28/04/2017		06/01/2018	500 000,00 F	F		0.7	0.50142		T	F	O	A-1
A75190CV	CAISSE EPARGNE ILE DE FRANCE	05/06/2019		12/10/2019	500 000,00 F	F		0.3	0.3086		T	F	O	A-1
Total général					1 500 000,00									

(1) Si un emprunt donné lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2020											ICNE de l'exercice			
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice						
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)				
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)															
1641 Emprunts en euros (total)															
21481618801		0,00		849 485,27								128 583,39	7 226,30	0,00	379,80
00000642021	N	0,00		849 485,27								128 583,39	7 226,30	0,00	379,80
00001052408	N	0,00		79 491,47	3,25	F	4,08707					19 029,00	2 305,25	0,00	0,00
A75190CV	N	0,00		169 993,80	15,67	F	1,63035					9 554,39	2 696,05	0,00	43,32
Total général				100 000,00	0,75	F	0,50142					100 000,00	700,00	0,00	0,00
		0,00		500 000,00	1,50	F	0,30866					0,00	1 625,00	0,00	336,48
		0,00		849 485,27								128 583,39	7 226,30	0,00	379,80

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le

ID : 078-217801968-20200318-2020_10-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

IV

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le

ID : 078-217801968-20200318-2020_10-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

IV

A2.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
								Nombre de produits
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	4							
	100,00%							
	849 485,27							
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier								
(C) Option d'échange (swaption)								
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé								
(E) Multiplicateur jusqu'à 5								
(F) Autres types de structures								

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le

ID : 078-217801968-20200318-2020_10-DE

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

Mairie de DAVRON - 78 - BUDGET COMMUNE	BP	2020
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.5
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début du contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turndel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le

ID : 078-217801968-20200318-2020_10-DE

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le

ID : 078-217801968-20200318-2020_10-DE

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le

BP 2020

ID : 078-217801968-20200318-2020_10-DE

Mairie de DAVRON - 78 - BUDGET COMMUNE

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le

ID : 078-217801968-20200318-2020_10-DE BP 2020

Mairie de DAVRON - 78 - BUDGET COMMUNE

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le

BP 2020

ID : 078-217801968-20200318-2020_10-DE

Mairie de DAVRON - 78 - BUDGET COMMUNE

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Mairie de DAVRON - 78 - BUDGET COMMUNE

Affiché le

BP 2020

ID : 078-217801968-20200318-2020_10-DE

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS**

A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le

BP 2020

ID : 078-217801968-20200318-2020_10-DE

Mairie de DAVRON - 78 - BUDGET COMMUNE

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

Mairie de DAVRON - 78 - BUDGET COMMUNE

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		596 000,00	596 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		596 000,00	596 000,00
1641	Emprunts en euros	430 000,00	430 000,00
1687	Autres dettes	166 000,00	166 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	596 000,00	0,00	D001 0,00	596 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		137 600,00	III 137 600,00
Ressources propres externes de l'année (a)		8 300,00	8 300,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	7 700,00	7 700,00
10226	Taxe d'aménagement	600,00	600,00
138	Subventions d'investissement	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		129 300,00	129 300,00
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	1 000,00	1 000,00
2804411	Subv nature org publics - Biens mobiliers, matériel et études	300,00	300,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	128 000,00	128 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	137 600,00	0,00	133 293,15	70 000,00	340 893,15

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 596 000,00
Ressources propres disponibles	IV 340 893,15
Solde	V = IV - II (6) -255 106,85

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

Mairie de DAVRON - 78 - BUDGET COMMUNE

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Mairie de DAVRON - 78 - BUDGET COMMUNE	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45810	Intitulé de l'opération : REHABILITATION ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL	Date de la délibération : 31/03/2015	
		RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)		Total (4)
DEPENSES (a)			
458110 Dépenses nouvelles (5)	498 134,50	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c)(6)	47 232,90	0,00	0,00
	450 901,60	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a-c)	498 134,50	0,00	0,00
RECETTES (b)			
	507 983,49	0,00	0,00
	39 938,00	0,00	0,00
458210 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	468 045,49	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b-d)	507 983,49	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 18/03/2020
 Reçu en préfecture le 18/03/2020
 Affiché le
 ID : 078-217801968-20200318-2020_10-DE

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chapitre

Mairie de DAVRON - 78 - BUDGET COMMUNE	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 4582	Intitulé de l'opération : BRANCHEMENT PRIVE ASSAINISSEMENT COLLECTIF	Date de la délibération : 24/09/2018		
		RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)			
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)			
	0,00	0,00	0,00	0,00
45812 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a-c)	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)			
	58 670,00	0,00	0,00	0,00
45822 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	58 670,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b-d)	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 18/03/2020
 Reçu en préfecture le 18/03/2020
 Affiché le
 ID : 078-217801968-20200318-2020_10-DE

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Mairie de DAVRON - 78 - BUDGET COMMUNE	BP	2020
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 438 037,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II 0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
 (2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
 (3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le

BP 2020

ID : 078-217801968-20200318-2020_10-DE

Mairie de DAVRON - 78 - BUDGET COMMUNE

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV - ANNEXES

IV

B1.4

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le

ID : 078-217801968-20200318-2020_10-DE

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le

BP 2020

ID : 078-217801968-20200318-2020_10-DE

Mairie de DAVRON - 78 - BUDGET COMMUNE

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le

ID : 078-217801968-20200318-2020_10-DE

RP 2020

Mairie de DAVRON - 78 - BUDGET COMMUNE

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

Mairie de DAVRON - 78 - BUDGET COMMUNE

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
 (article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	2	SUBVENTION PONCTUELLE	ASSOC ASSOCIATION DONNEURS SANG BENEVOLES FEUCHEROLLES-DAVRON	Associations	150,00
6574	6	SUBVENTION PONCTUELLE	ASSOC LES MAGICIENS DU COEUR	Associations	300,00
6574	5	SUBVENTION VOYAGE DAVRONNAIS	COLLEGE JEAN MONNET	Associations	240,00
6574	3	SUBVENTION PONCTUELLE	UNION NATIONALE ANCIENS COMBATTANTS FEUCH/DAVR	Autres	150,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Mairie de DAVRON - 78 - BUDGET COMMUNE

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

Mairie de DAVRON - 78 - BUDGET COMMUNE

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le

BP 2020

ID : 078-217801968-20200318-2020_10-DE

Mairie de DAVRON - 78 - BUDGET COMMUNE

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B3

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette :

Reste à employer au 01/01/N :

Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant

Reste à employer au 31/12/N :

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :	0,00
TOTAL Recettes	TOTAL Dépenses
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :	

Mairie de DAVRON - 78 - BUDGET COMMUNE	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	
	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	
C1	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 18/03/2020
 Reçu en préfecture le 18/03/2020
 Affiché le
 ID : 078-217801968-20200318-2020_10-DE

Mairie de DAVRON - 78 - BUDGET COMMUNE		BP	2020
---	--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	
	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	
	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2 : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le

ID : 078-217801968-20200318-2020_10-DE

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le

BP 2020

ID : 078-217801968-20200318-2020_10-DE

Mairie de DAVRON - 78 - BUDGET COMMUNE

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT**

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
S.I.V.O.M DE SAINT-GERMAIN-EN -LAYE	01/07/2015	Sans fiscalité propre	400,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le

BP 2020

ID : 078-217801968-20200318-2020_10-DE

Mairie de DAVRON - 78 - BUDGET COMMUNE

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)**

C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le

BP 2020

ID : 078-217801968-20200318-2020_10-DE

Mairie de DAVRON - 78 - BUDGET COMMUNE

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le

BP 2020

ID : 078-217801968-20200318-2020_10-DE

Mairie de DAVRON - 78 - BUDGET COMMUNE

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

C3.4

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Mairie de DAVRON - 78 - BUDGET COMMUNE

Affiché le

BP - 2020

ID : 078-217801968-20200318-2020_10-DE

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

Envoyé en préfecture le 18/03/2020

Reçu en préfecture le 18/03/2020

Affiché le

BP - 2020

ID : 078-217801968-20200318-2020_10-DE

Mairie de DAVRON - 78 - BUDGET COMMUNE

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Maire, Damien Guibout,
A Davron, le 09/03/2020
Le Maire, Damien Guibout,

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

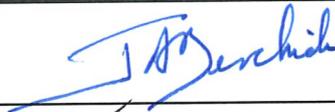
Abstention :

u
7
0
0
0
0
0
0
0
0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session
A Davron, le 04/03/2020

Date de convocation : 11 Mars 2020

Les membres du Conseil Municipal,

ALLIOT- BERCHICHE Florence	
CORBEL Thierry	
CUENOT Eric	
DE VILLELE Gontran	
GUIBOUT Damien	
PERRAULT Maurice	
PETIT Evelyne	
PIERRES Valérie	
RAMBAUD Bérénice	
SIMONNEAUX Marc	

Certifié exécutoire par le Maire, Damien Guibout, compte tenu de la transmission en préfecture, le 18 Mars 2020 et de la publication le 18 Mars 2020

A Davron, le 18 Mars 2020

